



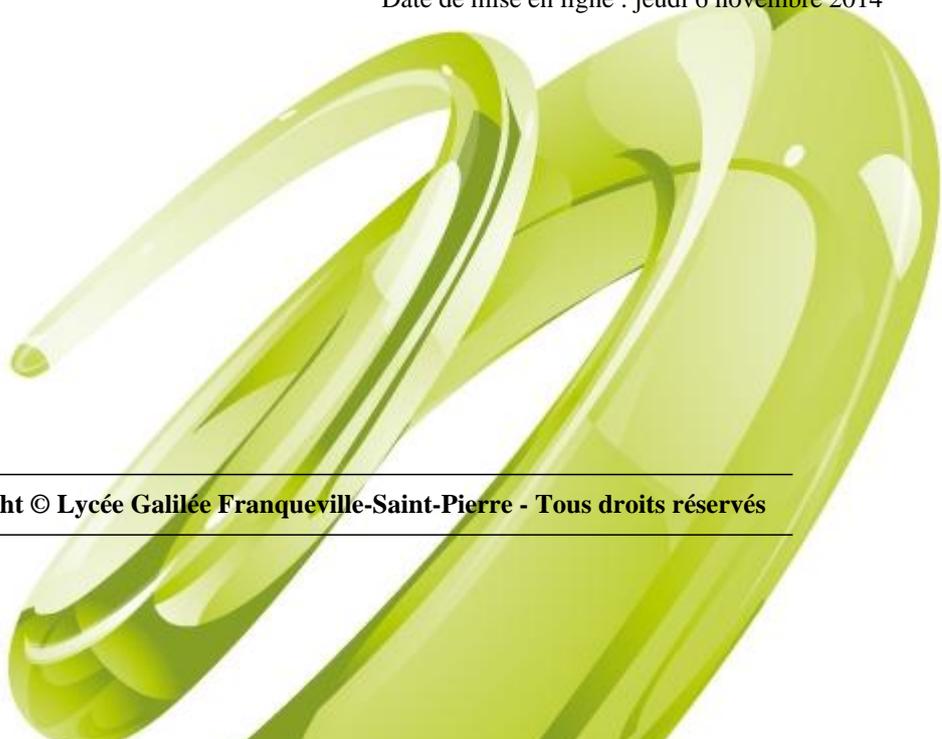
Extrait du Lycée Galilée Franqueville-Saint-Pierre

<http://galilee-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article331>

L'OBTENTION DU DIPLÔME DU PRAP

- Formations - Bac PRO PCEPC Procédés de la Chimie de l'Eau et des Papiers Cartons -

Date de mise en ligne : jeudi 6 novembre 2014



Copyright © Lycée Galilée Franqueville-Saint-Pierre - Tous droits réservés

L'OBTENTION DU DIPLÔME DU PRAP Le PRAP veut dire Prévention des Risques liés à l'Activité Physique



Au cours de notre année de seconde Bac Pro PCEPC (Procédés de la Chimie, de l'Eau et des Papiers, Cartons), nous avons passé le diplôme du PRAP avec notre professeur madame Thieulin qui est monitrice PRAP. Cette formation s'est déroulée sur douze heures dans laquelle s'est alternée de la formation théorique et pratique.



Pour obtenir notre diplôme, nous avons donc passé une première évaluation écrite à partir d'une situation de travail et une seconde qui consistait à porter, déplacer et poser deux charges lourdes : une de notre choix et une par tirage au sort. Il fallait obtenir la moyenne dans chacune de ces épreuves pour valider notre formation.



Cette formation est très utile dans notre future vie professionnelle car les industriels recherchent des opérateurs qualifiés ayant déjà cette formation, cela nous donnera un avantage sur le marché du travail. C'est aussi utile dans la vie privée car elle nous a appris à porter des charges lourdes sans nous blesser.



Cette formation nous évitera des accidents du travail ou maladies professionnelles de type TMS (Trouble Musculo-Squelettique). Comme par exemple éviter de souffrir du dos à cours ou long terme à force de se pencher, de faire de mauvais gestes répétitifs ou encore de porter des charges trop lourdes qui vont nous provoquer des douleurs lombaires (lumbago, hernie...).